

FORUM International de l'ESS
Comment former à l'ESS : Engagement, citoyenneté et développement
MARRAKECH 22 – 24 MAI 2017

CONTRIBUTION DU RESSCAM A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'APPUI
A LA JEUNESSE RURALE ET URBAINE DU CAMEROUN (PAJER-U)

Par **Elise Pierrette MEMONG MENO Epse MPOUNG**
Coordonnatrice RESSCAM – Email epmeno@yahoo.fr – Tél. +237 699 86 35 19

Le Cameroun est un pays d'Afrique Centrale situé au fond du Golfe de Guinée. Il est limité à l'ouest par le Nigéria, au sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale, à l'est par la République Centrafricaine, et au nord-est par le Tchad. Le sommet du triangle qu'il forme est coiffé par le Lac Tchad. On dit de lui qu'il est l'Afrique en miniature du fait de la diversité de son milieu naturel.

En 2015 la population du Cameroun est d'environ 20 millions d'habitants dont les 2/3 sont constitués des moins de 25 ans. La population active jeune représente 20% de la population active totale. Cette population est frappée par un chômage endémique qui se situe à 15,5% selon les résultats de la deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2010. Le problème est encore plus préoccupant si on prend en compte le sous-emploi qui touche trois travailleurs sur quatre (cf. phénomène call-box, moto-taxi...). Cette situation est très préoccupante surtout dans le contexte actuel avec la montée du terrorisme favorisée par notre proximité avec le Nigéria. Les jeunes sont exposés à l'enrôlement.

Le Gouvernement du Cameroun a mis sur pied en 2010 le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U), en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il combinait la promotion des entreprises classiques et celle des coopératives. Voici les résultats d'une évaluation au bout de trois ans.

RESULTATS ATTENDUS	RESULTATS OBTENUS
5000 jeunes impliqués dans le projet	2390 jeunes impliqués dans le projet
2000 jeunes placés en emploi	151 jeunes placés en emploi salarié
125 juniors entreprises soutenues	170 juniors entreprises financées
1500 micros activités soutenues	2220 micros activités financées
01 Manuel de procédure d'accès au financement jeunes	Pas de manuel proposé
1500 micros activités de 1 000 000 FCFA	Très peu d'entreprises créées sont viables tout comme les micros activités financées
125 entreprises jeunes à 25 000 000 FCFA	
01 Fonds d'Insertion Jeune mis sur pied	Le Fonds n'a pas vu le jour
01 unité stratégique jeune mise sur pied	Rien de tout cela n'existe
21 mesures incitatives pour jeunes proposées	
01 fédération d'entrepreneurs créée	

Il faut préciser que le taux de consommation du budget alloué au terme de ces années de fonctionnement est de 26,82 % et le taux de recouvrement des crédits alloués de 10,22 %. Les causes de l'échec de ce programme sont nombreuses et les principales sont : La nature des entreprises créées ; la faible formation des promoteurs, l'incompétence des organisations intermédiaires chargées de l'accompagnement des entreprises, l'insuffisance des ressources affectées au suivi des activités, la mal gouvernance.

Après cette évaluation le Programme a été repensé dans le cadre du « Plan triennal spécial Jeunes ». Le Président de la République a alloué la somme de 102 milliards de francs CFA, soit environ 156 923 076 Euros à l'exécution de ce plan qui porte sur 3 Axes (i) l'Observatoire National des Jeunes (ONJ), qui sert d'intermédiaire entre la demande des jeunes et l'offre de service basée sur leur réelle aspiration ; (ii) le développement du Volontariat chez les jeunes et (iii) l'insertion socio-économique des jeunes.

Dans la reformulation du projet, les OSC et les cabinets privés sont clairement identifiées comme partenaire d'exécution dans la mise en œuvre.

Le volet de la Formation est celui qui nous intéresse le plus car c'est à ce niveau qu'interviendra le « PAJER-U nouvelle version » qui fait appel au RESSCAM.

En effet, il est prévu de 2017 à 2019, le financement de 500 000 jeunes en individuels ou en groupes, soit 160 000 jeunes par an, pour auto-emploi dans les filières porteuses. Il s'agit de la création des unités de production et services des jeunes dans les domaines de l'agriculture, de la technologie de l'information ou de la communication et de l'industrie.

L'une des innovations fortes est que ces financements sont conditionnés par une formation technique et/ou entrepreneuriale préalable. Ainsi il est prévu la formation de 600 000 jeunes en individuels ou en groupe à raison de 200 000 jeunes l'an.

Pour réaliser Ces formations, le PAJER-U sollicite l'expertise d'organisations intermédiaires compétentes. C'est ainsi qu'une Convention est en cours de signature entre le Ministère en charge de la Jeunesse (pour le compte du PAJER-U) et le RESSCAM.

Le rôle du RESSCAM dans ce partenariat est de :

- Contribuer à l'élaboration des TDR devant favoriser la sélection des jeunes intéressés par la création des entreprises de l'ESS ;
- Evaluer les besoins en formation des candidats ;
- Elaborer un plan de formation triennal ;
- Elaborer les modules de formation ;
- Former à la création, à la gestion et au financement des Association à caractère social et solidaire (Coopératives, Mutuelles, GIC) ...
- Elaborer un plan d'accompagnement ;
- Faire le suivi /évaluation des activités des entreprises créées;
- Accompagner à la recherche des marchés, au développement des partenariats, à la promotion de leurs produits et à la recherche de financement.

Le RENAPESS Mali ayant également développé un programme pour l'emploi jeune en ESS, le RESSCAM entend s'appuyer sur son expertise pour améliorer ses prestations. De même, cette rencontre au thème très évocateur est pour nous une occasion de capitaliser d'autres bonnes pratiques qui pourraient nous aider à proposer de meilleures offres de formation à ces jeunes.